



# AVIS AU PUBLIC

Demande d'occupation du domaine public communal

Lieu d'implantation de l'activité : Parking de Günzburg

Nature de l'activité : Fête foraine Année 2018

Date : ouverture au public du 23 février 2018 au 11 mars 2018 (arrivée le 20 février 2018 – 14 h au plus tôt et libération des lieux le 13 mars 2018 au plus tard)

Le public est informé que la Ville de Lannion organise sur le domaine public une fête foraine comprenant des manèges enfantins, des manèges pour adultes, des attractions pour enfants, des attractions et loteries pour adultes, des stands de petite restauration

Cette occupation du domaine public communal devra, pour être autorisée, respecter les prescriptions suivantes :

- arrêté municipal n° DSG\_2017\_0174 portant règlement de la fête foraine
- charte individuelle d'accueil des industriels forains année 2018

Cette occupation sera soumise à redevance et dépôt d'une caution dont les montants seront fixés par le conseil municipal de Lannion.

Toute personne intéressée pour solliciter une demande d'occupation du domaine public communal sur la commune de Lannion dans le cadre de la Fête foraine est invitée à transmettre son dossier complet avant le vendredi 24 novembre 2017 – 12 h à Monsieur le Maire de Lannion – BP 30344 – 22303 LANNION CEDEX ou remise en mains propres auprès de la Police municipale.

Le dossier de candidature est à retirer soit auprès de la police municipale (11 bd Louis Guilloux) soit à l'accueil de l'Hôtel de Ville soit en le téléchargeant sur le site Internet de la ville de Lannion ([www.lannion.bzh](http://www.lannion.bzh))

Le dossier de candidature comprend :

- l'arrêté municipal n° DSG\_2017\_0174
- la charte individuelle d'accueil
- le règlement de la consultation
- le formulaire